

Rapport d'activité 2025



Udaf 62
16 boulevard Carnot
62000 Arras
03 21 71 83 84
udaf62@wanadoo.fr
www.udaf62.fr



L'Udaf 62 | le porte-parole des familles du Pas-de-Calais



La loi attribue aux Unions la prérogative de représenter officiellement les familles dans les territoires, notamment le département. Le caractère transversal de la politique familiale se retrouve dans la diversité des domaines d'intervention de l'Udaf 62 : protection sociale, santé, vieillesse, handicap, droit de la famille et protection de l'enfance, éducation, logement, développement durable, défense des consommateurs... La légitimité de notre action est inscrite dans l'article L.211-3 du code d'action sociale et des familles : « L'Union nationale et les Unions départementales des associations familiales sont habilitées, sans préjudice de tous les droits et prérogatives pouvant résulter de leurs Statuts, à :



Donner avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des Familles



Gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estimeront devoir leur confier la charge



Représenter officiellement auprès des pouvoirs publics l'ensemble des Familles



Exercer devant les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique

Mouvements



12



Associations familiales

74

28 associations à but général
36 associations à but spécifique
10 associations indépendantes

Familles adhérentes



7655

Adhérents votants



6072



"C'est ma façon de participer au développement d'une société plus juste, plus solidaire et plus fraternelle"

Patrick, bénévole à l'AFPE

#mercipourlesfamilles



"J'éprouve beaucoup de plaisir à contribuer au bien-être des familles"

Jane, bénévole à l'FADM

#mercipourlesfamilles



"J'ai l'impression d'exister encore malgré la retraite, et d'être utile aux autres"

Geneviève, bénévole aux AFL

#mercipourlesfamilles



"L'Udaf est pour moi une grande famille"

Brigitte, bénévole à Familles Rurales

#mercipourlesfamilles



"Être bénévole, c'est défendre une certaine idée de la solidarité et du partage"

Jean-Jacques, bénévole à la CSF

#mercipourlesfamilles



"C'est un plaisir de me sentir utile et de mettre mes compétences au service des familles"

Patricia, bénévole à APF France handicap

#mercipourlesfamilles

Conseil d'Administration

PRÉSIDENT

Francis HENNEBELLE

Mouvement ADMR



VICE-PRÉSIDENTE

Patricia DEDOURGE

Mouvement APF France handicap

TRÉSORIER

Alain PANNIER

Mouvement Confédération Syndicale des Familles

TRÉSORIER ADJOINT

Jean-Jacques SCOAZEC

Mouvement Confédération Syndicale des Familles

SECRÉTAIRE

Jean-Pierre MOREAU

Mouvement Familles de France

ADMINISTRATEURS

Janine BUSSON-BAUDE

Association non fédérée

Patrick CROMBECQUE

Mouvement APEI

Martine DURIEZ

Mouvement Familles Rurales

Manuel FERREIRA DA SILVA

Mouvement Association des Familles Laïques

Romain GABET

Mouvement ADMR

Marie HUCHON

Mouvement Jumeaux & plus

Brigitte LEBRUN

Mouvement Familles Rurales

Ernest LEDRU

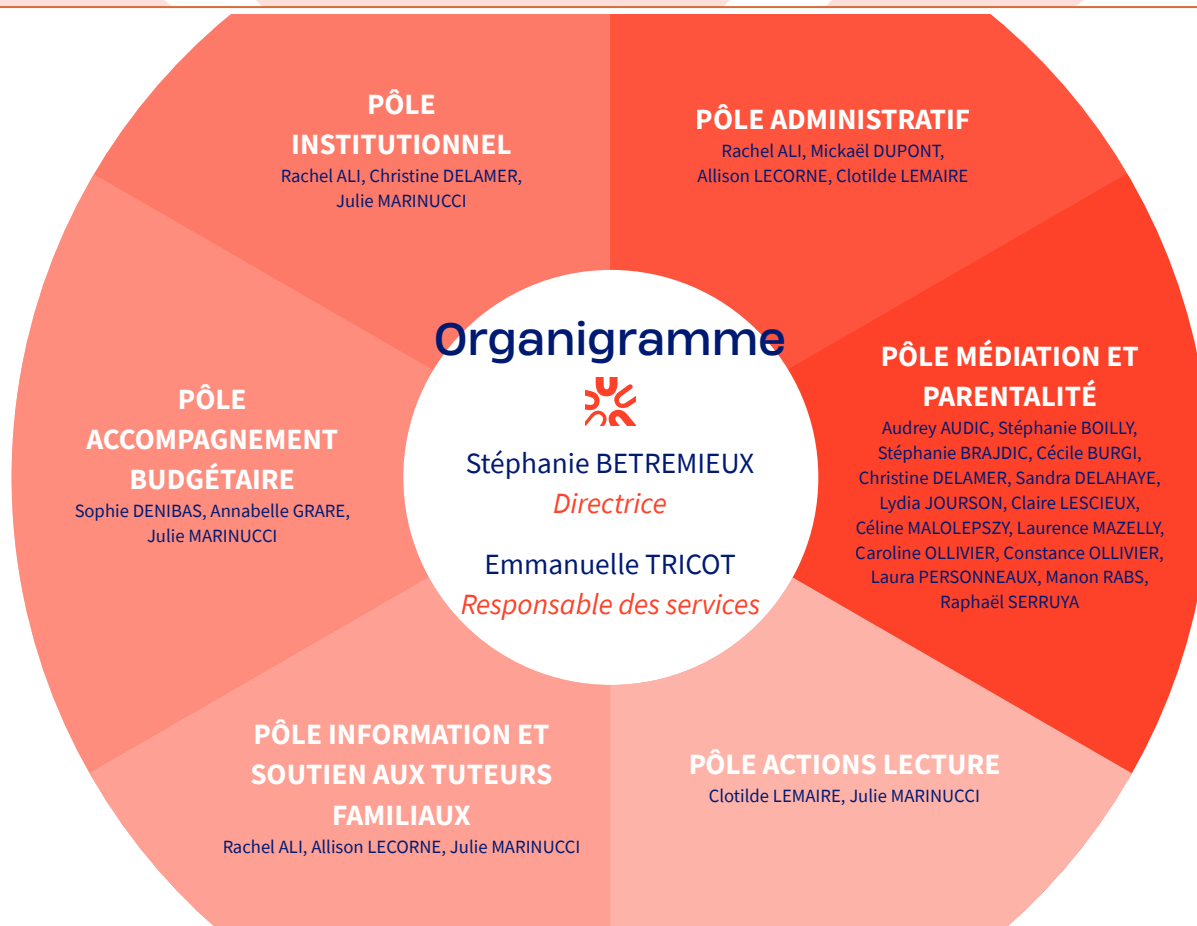
Mouvement Maisons Familiales Rurales

Christian SEVIN

Mouvement Familles Rurales

Serge VANHOUTTE

Mouvement Associations Familiales Catholiques



Le rapport institutionnel



Les 80 ans de l'UNAF : un élan national au service des familles

Pour l'Udaf 62, ce temps fort national a constitué une opportunité de mobilisation, de visibilité et de réaffirmation des valeurs portées par le mouvement familial depuis ses origines.

« Ma famille, c'est ma force. Les familles sont notre force. Nous sommes la force des familles. »

Ce triptyque affirme à la fois la dimension intime de la vie familiale et sa portée collective, sociale et politique. Il rappelle que le mouvement familial ne se réduit pas à une prestation de services mais incarne une conviction : les familles sont un pilier de la cohésion nationale.

L'Assemblée Générale des 14 et 15 juin 2025 à l'Opéra de Dijon a représenté un moment exceptionnel dans la vie du mouvement familial.

Représentations familiales : un défi de mobilisation sans précédent

Plus de la moitié des mandats de représentation de l'Udaf 62 arrivent à échéance entre le second semestre 2025 et le premier semestre 2026. Cette concentration de renouvellements constitue un enjeu stratégique majeur pour l'Udaf.

L'ampleur du défi

Au second semestre 2025, ce sont les représentants des usagers en santé et les représentants à la MSA qui ont été concernés ; au premier semestre 2026, les mandats à la CAF — huit postes — à la CPAM, aux CCAS et aux OPH arriveront à leur tour à expiration. La CAF, notamment, représente un enjeu de représentation considérable, tant par le nombre de sièges que par le volume de familles concernées par les politiques qu'elle met en œuvre. Les salariés de l'Institution ont été pleinement mobilisés pour relever ce défi et poursuivre leurs efforts en 2026.

Vie associative : reconnecter le réseau, réinventer la proximité

Les Rencontres Territoriales Associatives de 2024 ont mis en lumière à la fois un défi et une opportunité de renouvellement de la relation avec le tissu associatif familial du département.

Un diagnostic sans complaisance

La réflexion engagée a permis d'identifier une tension structurelle dans le monde associatif familial qui a invité à une réflexion de fond sur ce que recouvre aujourd'hui le « faire famille » et sur la capacité du mouvement à y répondre dans toute sa diversité.

Des pistes d'action concrètes

Face à ce diagnostic, le Conseil d'Administration a dessiné plusieurs orientations pour reconsolider le lien avec le réseau. **La démarche d'aller vers** les associations doit être non seulement maintenue mais intensifiée. Il s'agit de sortir de la logique de l'attente — l'association qui vient spontanément à l'Udaf — pour aller à la rencontre des acteurs sur leur propre terrain, dans leur environnement de travail quotidien.

Le jumelage des instances statutaires avec des rendez-vous particuliers chez les associations constitue une autre piste prometteuse. Rencontrer une association dans ses locaux, dialoguer avec ses membres, comprendre ses difficultés et ses projets : c'est ce type de proximité concrète qui crée de la confiance et du lien durable. **La proposition de rencontrer en amont les fédérations** — premier partenaire naturel de chaque association — s'inscrit dans la même logique de travail par échelons.

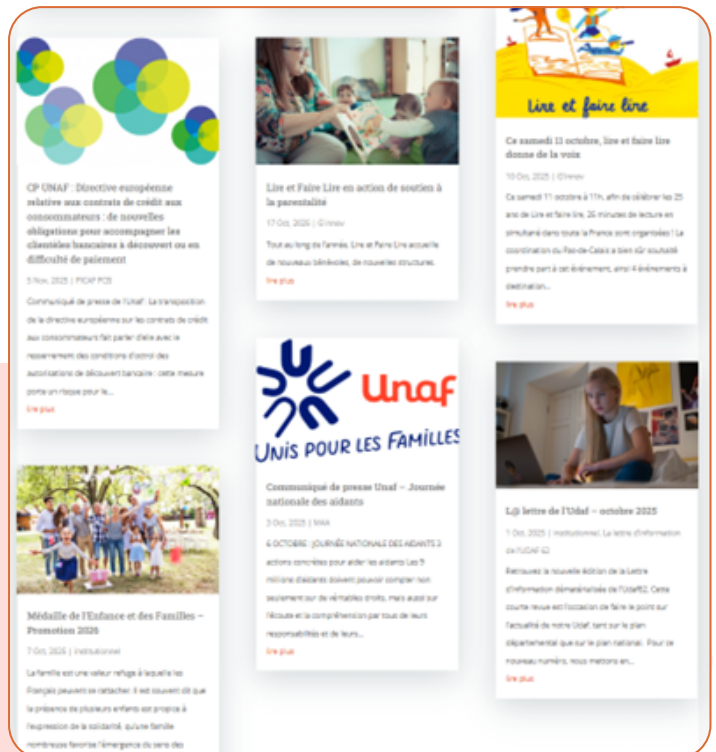
Sur le plan stratégique l'Udaf 62 a élargi le regard vers de nouvelles formes de « faire famille » qui émergent dans la société contemporaine, afin que l'Udaf reste un acteur pertinent et représentatif de la diversité des familles du Pas-de-Calais.

La communication



le site Internet

25 articles ont été publiés sur le site Internet de l'Udaf62 en 2025.



la lettre électronique de l'Unaf

En 2025, 5 articles sont parus sur la lettre électronique de l'Unaf, transmise au réseau des Unions Régionales et Départementales de France.



la Lettre de l'Udaf 62

3 numéros ont été publiés en janvier, mai et octobre 2025, et envoyés à un listing de près de 1800 partenaires et institutions. Parentalité aujourd'hui, protection de l'enfance et adolescents face aux écrans ont été les sujets évoqués dans les dossiers de ces éditions.

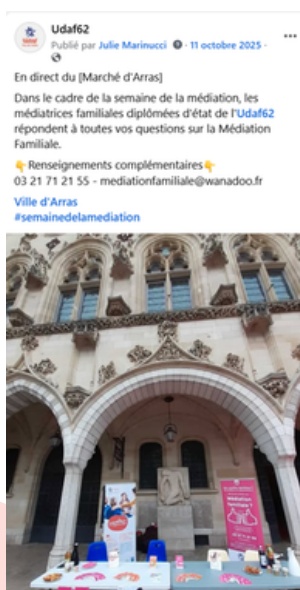


La communication

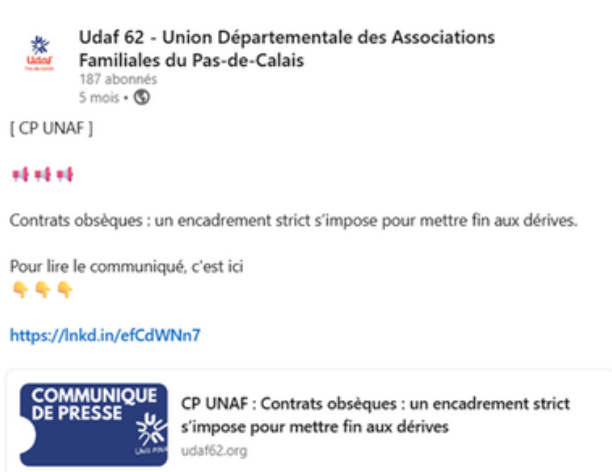
les réseaux sociaux



Au 31 décembre 2025, **875 pages Facebook sont abonnées** à la page Facebook de l'Udaf 62 (contre 832 en 2024). 69,4% des abonnés sont des femmes. 70 nouvelles personnes se sont abonnées en 2025. **3000 personnes ont visité la page** Facebook de l'Udaf 62. **199 publications** ont été produites, soit entre 16 et 17 publications par mois. Ces publications ont totalisé **51 400 vues**, soit une moyenne de 258 vues par publication. Les publications sont composées, soit de liens, soit de photos, soit de vidéos, soit d'un simple texte. Des partages de pages partenaires ont été publiés. Les services de l'Udaf 62 et les associations adhérentes ont été promus.



Au 31 décembre 2025, **187 comptes LinkedIn sont abonnés** à celui de l'Udaf 62. 25,1% des personnes abonnées travaillent dans le domaine social ou associatif. En 2025, **184 personnes ont visité la page** LinkedIn de l'Udaf 62, contre 176 en 2024. On remarque grâce à l'outil « statistiques » du réseau social professionnel que plus de 20% des visiteurs viennent du secteur de Lens dans le bassin minier. **74 publications** ont été produites, soit près de 6 publications par mois durant l'année 2025. Ces publications ont totalisé **7302 vues**, soit une moyenne de 98 vues par publication. Les publications sont composées, soit de liens, soit de communiqués de presse soit de photos, soit de vidéos, soit d'un simple texte.



Les services et actions

la médaille de l'enfance et des familles



Créée en 1920 (anciennement « médaille de la famille »), la médaille de l'enfance et des familles est une **distinction honorifique** définie par le Code de l'action sociale et des familles. Son nom et ses conditions d'attribution ont été réformés en 2013 puis en 2022 (décret du 17 février 2022).

Elle peut être décernée à **toute personne ayant élevé dignement au moins quatre enfants** français ou un (des) enfant(s) dans un contexte particulièrement difficile. Elle peut également être attribuée aux personnes **ayant élevé leurs frères et sœurs, ayant élevé un (des) enfant(s) de leur famille devenu(s) orphelin(s) ou encore aux veuves/veufs de guerre** ou d'acte de terrorisme ayant élevé seuls un (des) enfant(s). De même, les **professionnels ou bénévoles ayant consacré leur activité à la protection et à la défense de l'enfance et des familles**, ou rendu des services exceptionnels à la protection des enfants ou au soutien des familles peuvent devenir récipiendaires de cette médaille.



61 Dossiers instruits

+ 5 par rapport à 2024



Médailles décernées **59** + 8 par rapport à 2024

54 à des mères de familles
3 à des pères de familles (dont 1 à titre posthume)
2 à des personnes qui élèvent ou qui ont élevé un ou des enfants dans un contexte familial, social ou économique particulièrement difficile.



RENSEIGNEMENTS AU
03 21 71 21 42

SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE LA MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES

16, boulevard Carnot 62000 ARRAS

www.udaf62.fr

cdelamer@udaf62.fr



Communes concernées



40

+ 15 par rapport à 2024



Récipiendaires depuis 1965

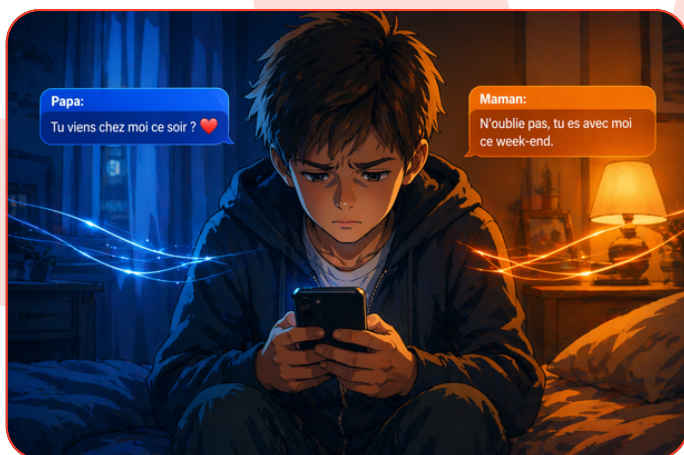
32 104

la médiation familiale



POUR

Accompagner les familles aidant un proche en situation de handicap ou de dépendance et pour laquelle des décisions concertées sont nécessaires et interviennent dans un contexte d'épuisement, de vulnérabilité et/ou de tensions familiales.



2285 -11 par
entretiens rapport
d'information à 2024

**médiations terminées
ou en cours**



620 rapport à 2024



 **1792**
réunions d'information
individuelles et collectives



Les services et actions

les auditions de mineurs



Depuis 2018, l'**UdaF 62 organise des auditions de mineurs à la demande des juges aux affaires familiales**, principalement au tribunal judiciaire d'Arras (1 à 2 matinées par mois), mais aussi ponctuellement pour la cour d'appel de Douai et, depuis fin 2025, une fois par mois pour la juridiction de Boulogne-sur-Mer.

L'enfant peut être entendu seul, avec un avocat ou une personne de son choix (refus possible si non neutre). À Boulogne-sur-Mer, la présence d'un avocat est obligatoire.



20

sessions d'auditions dans les tribunaux

6 mineurs par session en moyenne entre 30 et 60 minutes par audition



108

+ 4 par rapport à 2024

enfants entendus

♀ 64% 36% ♂

84 au Tribunal Judiciaire d'Arras

5 au Tribunal Judiciaire de Boulogne-sur-Mer

19 pour la Cour d'Appel de Douai



3/4

des enfants auditionnés ont entre 10 et 15 ans



4 étapes

information
mise en confiance
recueil de la parole de l'enfant
lecture du compte rendu
(transmis au juge)



L'audition permet à l'enfant d'exprimer son ressenti et son point de vue sur sa situation familiale, tout en participant aux décisions qui le concernent. Il n'est pas obligé de s'exprimer et il ne porte pas la responsabilité de la décision, qui revient au juge.

Le compte rendu aide le magistrat à évaluer le discernement de l'enfant, sa liberté de parole et sa place dans la famille. Il permet aussi d'identifier les relations familiales, le niveau de conflit parental et d'éventuelles souffrances ou difficultés vécues par l'enfant.

Il sert à repérer les besoins de l'enfant afin de mieux prendre en compte son intérêt dans la décision judiciaire.

Les services et actions

PEP'S le parcours pour enfants de parents séparés



PEP's est un programme gratuit de 5 ateliers destinés aux **enfants et adolescents de parents séparés**, leur **permettant d'exprimer leurs émotions et de partager leur vécu dans un cadre collectif, ludique et bienveillant**. Les participants échangent entre eux, apprennent à s'écouter et à trouver des solutions à leurs difficultés. Les ateliers reposent sur des activités créatives (dessin, jeux de rôle, écriture...) pour faciliter l'expression. Le dernier atelier réunit aussi les parents, qui participent activement à la restitution du travail des enfants. Ce moment, à la fois émouvant et constructif, permet de valoriser les enfants et de clore le parcours de manière positive.



Objectifs

Partager ses questions avec d'autres enfants qui vivent une situation similaire.

Aider l'enfant à trouver sa place au sein de la nouvelle configuration familiale.

Sensibiliser les parents aux difficultés et aux besoins de leurs enfants.



Vous êtes divorcé ou séparé, et vous voulez aider votre enfant à mieux vivre sa situation familiale : Inscrivez-le aux ateliers PEP's !

L'UdaF 62 accueille votre enfant au sein d'ateliers collectifs de paroles, animés par des professionnels diplômés, où il pourra exprimer ses émotions en toute confidentialité, et partager ses questions avec d'autres enfants de son âge.

Cet accompagnement vous permettra aussi de mieux communiquer avec votre enfant sur les difficultés qu'il vit dans ce contexte de séparation.



5

enfants
participants

**Demande de renseignement
(dates, villes...) et inscriptions :**
www : 03.21.71.21.55
Mail : mediationfamiliale@unadef.fr
28 boulevard Carnot - 62 000 ARRAS



2

 sessions
à Arras

dont 1 en partenariat avec le
Centre Social Arras Ouest



Même si l'action suscite un grand intérêt auprès des professionnels sensibilisés ainsi que des médias, les deux sessions programmées à Etaples n'ont pu être mise en œuvre du fait d'un nombre insuffisant d'inscrits malgré une importante campagne de communication auprès des partenaires, des médias (presse, radio, télé) et des familles.

Les services et actions

le Point
Conseil
Budget



Le **Point Conseil Budget** est une structure d'accueil, ouverte à tout public, destinée à **accompagner toute personne rencontrant des difficultés budgétaires** et ayant besoin d'un accompagnement. Ses enjeux sont de prévenir le surendettement et de favoriser l'éducation budgétaire. Il vient compléter l'offre de service des structures d'actions sociales, dans la mesure où l'accueil se veut non stigmatisant, favorisant l'accessibilité pour tout type de public, indépendamment de la situation professionnelle ou le niveau de ressources.



Les conseillères en économie sociale et familiale proposent :

- Diagnostic budgétaire
- Information et orientation
- Accompagnement budgétaire
- Accompagnement à la procédure de surendettement
- Accompagnement au dépôt de demande de microcrédit
- Animation d'ateliers collectifs de prévention



369

lors de 746
entretiens
individuels

bénéficiaires

+ 16 par rapport à 2024



Part des bénéficiaires
accompagnés dans le
cadre d'une procédure de
surendettement

68%

+ 25 pts par rapport à 2024



157

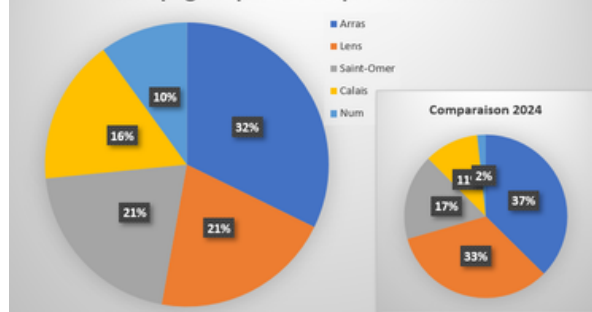
+ 31 par
rapport à 2024

bénéficiaires

Pour
27
ateliers collectifs



Répartition du nombre de bénéficiaires
accompagnés par le PCB par label en 2025



Les services et actions

le Service
d'Information et de
Soutien aux Tuteurs
Familiaux



Service unique et gratuit d'information sur les mesures de protection juridique, mené en partenariat avec des services associatifs mandataires judiciaires volontaires : l'ATPC, le SAAP de La Vie Active et le STP ASRL.

L'Udaf 62 est chargée de la coordination de l'action : soutien logistique et organisationnel des services pour la gestion du secrétariat (orientations, prises de rendez-vous des familles).

La coordination régionale du dispositif est portée par le CREAL qui assure l'harmonisation des pratiques entre les 5 départements des Hauts-de-France.



Objectifs

Développer l'information sur la protection juridique des majeurs

Accompagner les familles et acteurs du champ de l'autonomie et du sanitaire sur la protection juridique des majeurs

Proposer des actions collectives aux partenaires et familles

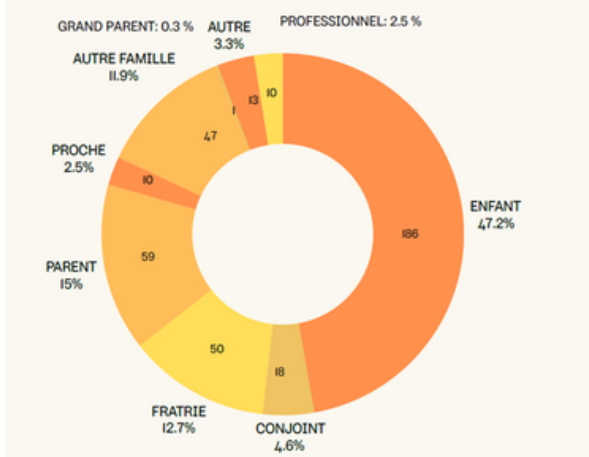


395 – 8 par
rapport à
2024
personnes ont
contacté le service



303
entretiens
d'accompagnement

Lien du demandeur avec le majeur protégé



TUTELLE, CURATELLE,
HABILITATION FAMILIALE ?



38
actions
collectives



Les services et actions

les actions lecture
Lire et faire lire
Lire ensemble



Lire et faire lire

Programme de **développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle** en direction des **enfants** fréquentant les structures éducatives, culturelles et associatives (écoles, centres de loisirs, crèches, bibliothèques, collèges, ...) et de leurs **parents** lors de **séances de lecture animées par des bénévoles** et organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine dans une démarche axée sur le plaisir de lire et de partager des moments propices à la création et à la consolidation du lien parents/enfants. L'Udaf 62 coordonne cette action en partenariat avec la Ligue de l'enseignement du Pas-de-Calais.

 **506** + 35 par
lecteurs rapport à
bénévoles 2024

36 360 séances de lecture



 **369** + 102 par
structures rapport à
d'accueil 2024
partenaires



 **20 021**
enfants et parents
bénéficiaires



Lire ensemble

Action de lecture auprès de **personnes âgées, de personnes en situation de handicap, de personnes en précarité sociale et culturelle**. Nous proposons des **temps de lecture plaisir animés par des bénévoles** auprès des publics dans des structures partenaires accueillantes.



 **13**
lecteurs
bénévoles

 **8**
structures
d'accueil
partenaires

 **215**
adultes
bénéficiaires